



Schaerbeek *info* 80

BULLETIN BI-MENSUEL GRATUIT D'INFORMATION COMMUNALE – TWEEWEEKELIJKE GRATIS GEMEENTELIJKE INFORMATIEBLAD | 23/11/2008 |

Produit et distribué par
Opmaak en verdeling



**Découvrez trois nouvelles
ballades à Schaerbeek !**

(voir p 10)

**Drie nieuwe
ontdekkingswandelingen
te Schaarbeek !** (zie blz 10)

Les contrôleurs de l'Urbanisme *ou comment assurer un cadre de vie de qualité aux Schaerbeekoïs (p 6, 7)*

De controleurs van Stedenbouw *Voor een kwalitatieve leefomgeving (blz 6, 7)*

© Bus Bavard

L'urbanisme, pour gérer notre cadre de vie

Schaerbeek doit s'embellir chaque jour ! Nous avons la chance de compter de nombreuses artères de grande qualité, des immeubles prestigieux, des lieux de vie agréables. Tout cela, c'est l'urbanisme.

Beaucoup de Schaerbeekoïs l'apprécient et participent activement à son renouveau : certains rénovent et fleurissent leur façade, d'autres transforment leur immeuble en y installant le confort moderne. D'autres encore se mobilisent pour mettre en valeur le patrimoine de nos maisons. Autant d'actes citoyens qui font écho à l'action de l'administration communale et notamment, son service Urbanisme.

Un service actif et compétent dont les missions touchent à divers aspects de la vie quotidienne. Gestion des permis d'urbanisme, renseignements d'ordre urbanistique, réparation des infractions, contrôle de la qualité des logements, respect de la qualité architecturale, autant d'interventions qui s'appuient sur des réglementations précises et utiles, mises en œuvre par une cellule de contrôle efficace et motivée. Je m'en réjouis car la qualité de la vie dans notre commune dépend de la connaissance et du respect que l'on porte aux règles communes. Quand on oublie ces règles, notamment en matière d'urbanisme, c'est la porte ouverte aux projets anarchiques et aux infractions (paraboles visibles, châssis inappropriés, extension illégale du bâti, ...), qui sont autant de cicatrices défigurant notre cadre de vie. Sans parler des logements insalubres ou peu agréables, corolaire inévitable des projets architecturaux irresponsables ! Mais pas à Schaerbeek ! Je veux croire que les propriétaires, en collaboration avec nos services, respectent la qualité architecturale et embellissent notre cadre de vie. Oui, Schaerbeek est belle et veut le rester !



Bernard Clerfayt, Bourgmestre en titre et Cécile Jodogne, Bourgmestre faisant fonction et Echevin de l'Urbanisme

Bernard Clerfayt, Titelloerende Burgemeester en Cécile Jodogne, Burgemeester wnd, Schepen van Stedenbouw

Bernard CLERFAYT,
*Bourgmestre en titre
Titelloerende Burgemeester*

Stedenbouw, een middel om onze leefomgeving te beheren

Schaerbeek moet elke dag mooier worden! Onze gemeente heeft het geluk talrijke verkeersaders van grote kwaliteit, prestigieuze gebouwen en aangename leefhoeken te tellen. Dat behoort tot het domein van stedenbouw. Vele Schaarbekenaars waarderen dat en werken actief mee aan de hernieuwing: sommigen renoveren en bebloemen de voorgevel, anderen veranderen het gebouw en installeren er modern comfort. Nog anderen zetten zich in om de waarde van ons huizenpatrimonium in de verf te zetten. Zovele acties van burgers die het optreden van de gemeente, meer bepaald van de dienst Stedenbouw, weerspiegelen. Een actieve en bekwame dienst waarvan de opdrachten verschillende aspecten van het dagelijkse leven beslaan. Toekennen van stedenbouwkundige vergunningen, geven van stedenbouwkundige inlichtingen, herstel van inbreuken, toezicht op de kwaliteit van de woningen, respect van de architecturale kwaliteit, zoveel tussenkomsten die gebaseerd zijn op nauwkeurige en nuttige reglementeringen, uitgewerkt door een efficiënte en gemotiveerde controlecel. Daar verheug ik mij om want de levenskwaliteit in onze gemeente hangt af van de kennis en het respect dat betoond wordt aan de gemeenschappelijke regels. Deze stedenbouwkundige regels vergeten, staat gelijk aan de deur openzetten voor anarchistische projecten en inbreuken (zichtbare paraboolantennes, ongepast raamwerk, illegale uitbreiding van het gebouw, ...), evenveel lidtekens die onze leefomgeving verminken. Zonder te spreken over onbewoonbare of onaangename woningen een onvermijdelijk uitvloeisel van onverantwoorde architecturale projecten! Maar niet in Schaerbeek! Ik wil geloven dat de eigenaars, in samenwerking met onze diensten, de architecturale kwaliteit respecteren en onze leefomgeving mooier maken. Ja, Schaerbeek is mooi en wil het ook blijven!

MONOXYDE DE CARBONE

Attention ! Le tueur silencieux frappe dans vos maisons...

Le CO (monoxyde de carbone), aussi appelé le «tueur silencieux», est un gaz très dangereux. Il ne se voit pas, il ne se sent pas, il envahit tout l'espace et peut être mortel.

D'où vient-il ?

L'intoxication au CO est souvent due au fonctionnement défectueux d'appareils à combustion : un chauffe-eau à gaz mal réglé, poêle à charbon, chauffage d'appoint. Il peut aussi être dû au mauvais entretien des cheminées ou à l'aération insuffisante de certains locaux.

Quels sont les signes d'intoxication ?

Maux de tête, nausées, vomissements, palpitations, vertiges et perte de connaissance sont les signes avant-coureurs d'une intoxication.

Et que faire alors... ?

- Arrêtez l'émission de CO
- Protégez votre visage à l'aide d'un linge humide
- Aérez la pièce à tout prix



- Appelez les secours en formant le 100 et précisez qu'il s'agit sûrement d'une intoxication au CO
- Si possible, sortez la ou les victimes à l'air libre.

Comment s'en préserver ?

- Avant chaque hiver, faites ramoner vos cheminées.
- Faites vérifier par un professionnel le bon fonctionnement des chauffe-eau et des foyers de combustion.
- Prévoyez une aération dans votre salle de bain : grille en bas de la porte.
- N'utilisez jamais un chauffage d'appoint (poêle à pétrole, à butagaz) non raccordé à une cheminée plus d'une heure d'affilée. Ne le faites pas fonctionner dans de petites pièces ou pendant votre sommeil.

Mieux vaut prévenir que guérir

L'ASBL Habitat-Santé a lancé une nouvelle campagne de prévention pour lutter contre le nombre d'intoxications au monoxyde de carbone. Sur simple appel téléphonique, un technicien de l'association se déplacera à domicile pour évaluer les risques de diffusion de monoxyde de carbone liés à l'utilisation d'appareils de chauffage et de chauffe-eau.

Info :

les mercredi, jeudi et vendredi
entre 9 h et 13 h au 02/242.02.92 ■

KOOLSTOFMONOXYDE

Opgepast! De stille doder komt thuis langs

De VZW "Habitat Santé" lanceerde een nieuwe preventiecampagne tegen het aantal vergiftigingen van koolstofmonoxyde.

Eén simpel telefoontje volstaat opdat een technicus van de vereniging bij U thuis langskomt teneinde uw verwarmings- en warmwater installatie na te kijken op sporen van koolstofmonoxyde.

Info :

Op woensdag, donderdag en vrijdag
tussen 9u en 13u op 02/242.02.92 ■

L'ADMINISTRATION COMMUNALE RECRUTE POUR SON DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET DURABLE

UN COORDINATEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER (f/m)

RESPONSABILITÉS :

- Coordination d'une équipe de 4 personnes
- Rédaction de procédures relatives à la gestion des dossiers administratifs et budgétaires
- Relations avec les autorités subsidiaires (notamment dans le cadre du programme de prévention urbaine)

PROFIL : Diplôme universitaire en économie ou équivalent – Bilingue Fr/Nl – Expérience en management de projets et en comptabilité analytique – Intérêt pour les politiques de la ville et la prévention de la délinquance.

UN COLLABORATEUR EN COMMUNICATION (f/m)

RESPONSABILITÉS :

- Participation à la mise en œuvre d'une politique cohérente de communication au sein de l'Administration
- Conception et réalisation de supports de communication

PROFIL : Graduat/BAC en communication – Esprit d'équipe – Excellentes capacités de rédaction – Bilingue Fr/Nl
Maîtrise de l'outil informatique

Comment postuler ? Candidature à envoyer à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins, Place Colignon à 1030 Bruxelles ou par e-mail à M. D.NEUPREZ, Département DSD dneuprez@schaerbeek.irisnet.be

Nos offres d'emploi peuvent être consultées sur le site <http://www.schaerbeek.irisnet.be> - citoyen - rubrique emploi : travailler à l'administration communale

HET GEMEENTEBESTUUR WERFT AAN VOOR ZIJN DEPARTEMENT STRATEGISCHE EN DUURZAME ONTWIKKELING

EEN ADMINISTRatieve EN FINANCIËLE COÖRDINATOR (v/m)

VERANTWOORDELIJKHEDEN:

- Coördinatie van een team van 4 personen
- Opstellen van procedures voor het beheer van administratieve en budgettaire dossiers
- Betrekkingen met de subsidiërende autoriteiten (oa in het kader van het stadspreventie programma).

PROFIEL: Universitair diploma in Economie of gelijkwaardig – Tweektalig NL/FR – Ervaring in projectmanagement en analytische boekhouding – Interesse voor stadsbeleid en criminaliteitspreventie.

EEN MEDEWERKER IN COMMUNICATIE (v/m)

VERANTWOORDELIJKHEDEN:

- Deelname aan de toepassing van een samenhangend communicatiebeleid binnen het Bestuur.
- Opstellen en uitwerken van communicatiemiddelen

PROFIEL: Graduaat/BAC in communicatie – Teamgeest – Goede redactionele bekwaamheden – Tweektalig NL/FR
Uitstekende informaticakennis

Hoe solliciteren ?

Kandidatuur ter attentie van het College van Burgemeester en Schepenen opsturen, Colignonplein, 1030 Brussel of per e-mail tav Dhr D. NEUPREZ - Departement SDO dneuprez@schaerbeek.irisnet.be

Onze jobaanbiedingen kunnen geraadpleegd worden op de website <http://www.schaerbeek.irisnet.be> - burger - rubriek tewerkstelling: werken voor het gemeentebestuur

POLICE

Un policier vous offre des fleurs... C'est l'effet «Prévention»

Dans le cadre de la campagne régionale «Rouler vite, tue», la zone de police Schaerbeek/Evere/Saint-Josse en collaboration avec le service communal Présence Visible, a initié une série d'actions de Prévention//Répression.



C'est ainsi que rue Chaumontel, le 9 octobre dernier, les enfants de l'école Chaumontel ont remercié les automobilistes qui respectaient les limitations de vitesse en leur offrant des fleurs.



La police à l'école

Chaque jeudi du mois d'octobre, la police a mené des actions de prévention en y associant les élèves de certaines écoles. En effet, outre des cours de circulation et des conseils de sécurité dispensés en classes, les élèves participent activement à l'action sur le terrain.

Le principe est simple : devant l'école, la vitesse de chaque véhicule est contrôlée et les automobilistes sont ensuite orientés vers une impasse où, surprise : une nuée d'enfants les remercient en leur offrant une fleur. Les moins chanceux, les plus inciviques (?) sont quant à eux, verbalisés.

La carotte ou le bâton

Après les fleurs, c'est au tour des contraventions de tomber. L'objectif étant de toucher le même public : les opérations prévention/répression ont lieu dans le même quartier afin de toucher le même public. Et qui, la veille, a été verbalisé peut être le lendemain, récompensé.... Et vice versa. Le but étant de sensibiliser l'automobiliste. Et dans certains cas, la récompense a plus d'effet que l'amende ! ■

DÉMARCHAGE

La fin de l'année arrive... prenez garde !

Trêve des confiseurs pour certains, regain d'activités pour d'autres... c'est aussi l'occasion pour certains corps de métier de sonner chez le particulier afin d'y recevoir les fameuses étrennes. Jusque là, pas de problème... chacun étant libre de jouer le jeu ou non.

«Bonjour, nous venons de la part de la commune...»

Où ça se corse, c'est quand des marchands ambulants – non reconnus comme tels – se présentent chez vous, soit-disant mandatés par une instance régionale, communale ou autre. Leur objectif est clair : vous vendre leurs produits ou services. Et pour ce faire, quoi de mieux que d'utiliser un discours faisant croire qu'ils représentent la commune !

POLITIE

De politie schenkt u bloemen... dat is het "preventie-effect"

In het kader van de regionale campagne "Snel rijden doodt" organiseert de politiezone Schaarbeek/Evere/Sint-Joost-ten-Node in samenwerking met de gemeentedienst Zichtbare Aanwezigheid een reeks preventieve en repressieve acties.



Zo hebben kinderen op 9 oktober in de Chaumontelstraat bloemen uitgedeeld aan de autobestuurders die de snelheidsbeperkingen respecteerden.

De politie op school

Elke donderdag van de maand oktober voerde de politie preventieacties waar de kinderen van bepaalde scholen nauw bij betrokken waren. Niet alleen kregen de leerlingen op school verkeerslessen en veiligheidstips, ze werkten ook actief mee op het terrein.

Het principe was eenvoudig: voor de school werd de snelheid van elk voertuig gecontroleerd en de automobilisten werden vervolgens naar een doodlopend stuk weg geleid, waar ze tot hun verrassing werden opgewacht door een menigte kinderen die hen bedankten met een bloemetje. De minder gelukkigen, of liever zij met het minste burgerzin (?), kregen daarentegen een boete.

Wie zoet is, krijgt lekkers, wie stout is de roe

Na de bloemen worden de boetes uitgedeeld. Het is de bedoeling hetzelfde publiek te bereiken: er vinden preventieve en repressieve acties plaats in dezelfde wijk, voor hetzelfde doelpubliek. En wie de dag voordien een boete kreeg, wordt de volgende dag misschien wel beloond.. Of omgekeerd. Het is de bedoeling om de autobestuurders te sensibiliseren. En soms heeft een beloning meer effect dan een boete! ■

C'est la raison pour laquelle elle met à votre disposition un formulaire de plainte (02) 277 54 85 que vous pouvez lui renvoyer: par e-mail à l'adresse eco.inspec.fo@economie.fgov.be, par fax au (02) 277 54 52, par courrier à la Direction générale Contrôle et Médiation, Services centraux - FO, WTCIII, Boulevard Simon Bolivar, 30 à 1000 Bruxelles.

La Direction Contrôle et Médiation est également à votre disposition si vous préférez avoir un contact personnel avec un de ses agents. Vous pouvez donc vous rendre dans ses bureaux. Une permanence y est assurée de 9h à 17 h. Info : Tél. : (02) 277 54 85. ■

IL N'EN EST RIEN !! Sachez que l'administration communale ne mandate aucune société ou intermédiaire pour vous informer ou vous vendre quoi que ce soit.

Vous avez été piégé ?

Et vous désirez porter plainte contre cette pratique illicite du commerce ? C'est possible. Toute plainte doit être introduite par écrit à la Direction générale Contrôle et Médiation.



CASS

L'enregistrement du bail d'habitation

L'enregistrement du bail est une formalité OBLIGATOIRE, les modifications ou avenants au contrat devront également être enregistrés. Cette formalité est GRATUITE pour les contrats d'habitation signés après le 1^{er} janvier 2007. Pour les contrats en cours à cette date, une amende de 25 € sera exigée pour enregistrement tardif.

Quand et par qui un bail d'habitation doit-il être enregistré ?

Depuis le 1^{er} janvier 2007 l'enregistrement des contrats d'habitation incombe au propriétaire. Il doit le faire dans les 2 mois de la signature du contrat de bail. Le locataire peut (mais ne doit pas) également faire enregistrer un tel bail, s'il le juge souhaitable.

Pourquoi enregistrer un bail ?

L'enregistrement protège le locataire, en cas de vente de l'immeuble puisqu'il contraint le nouveau propriétaire à respecter le bail signé avec l'ancien propriétaire. C'est pourquoi il est conseillé au locataire de faire enregistrer son bail si ce n'est pas fait par le propriétaire. L'enregistrement protège également le propriétaire puisque, si le contrat n'est pas enregistré, le locataire, dans le cadre d'un bail de 9 ans, peut mettre fin à son contrat à tout moment sans délai de préavis ni indemnité.

Quelle conséquence en cas de vente de l'immeuble si le bail n'a pas été enregistré?

■ Le nouveau propriétaire pourra mettre fin au contrat sans motif ni indemnité avec un préavis de 3 mois si le locataire occupe le bien depuis moins de 6 mois.



■ Le nouveau propriétaire pourra mettre fin au contrat avec un préavis de 3 mois si le locataire occupe le bien depuis plus de 6 mois. Mais le préavis doit être envoyé au locataire dans un délai de 3 mois à partir de la passation de l'acte authentique. Passé ce délai le propriétaire devra respecter le contrat dans les termes décrits dans celui-ci.

Où doit-on enregistrer un contrat de bail ?

Pour les immeubles situés en Région Bruxelloise :
Ministère des finances
Bureau d'enregistrement
Rue de la Régence, 54
1000 Bruxelles
Tél. : 02/510.96.50 de 8h00 à 12h00

L'enregistrement peut se faire par Internet, par mail, par courrier, par fax ou en se rendant sur place.

Plus d'informations via leur site

www.minfin.fgov.be -> publication

Vos droits ne sont pas respectés ? Vous vous posez des questions ? Informez-vous auprès des services spécialisés. Vous trouverez leurs adresses sur notre site www.guidecass.be.

Sources : www.minfin.fgov.be

CSSA

De registratie van huurcontracten

De registratie van een huurcontract is een verplichte formaliteit, de wijzigingen of aanhangsels aan het contract moeten eveneens geregistreerd worden. De registratie is GRATIS voor huurcontracten afgesloten na 1 januari 2007.

Wanneer en door wie moet een contract geregistreerd worden ?

Sinds 1 januari 2007 is de registratie van het contract volledig ten laste van de verhuurder. Hij moet het binnen de 2 maanden na de ondertekening van het huurcontract doen. Ook de huurder mag een contract laten registreren, indien hij dit opportuun acht.

Waar moet men een huurcontract registreren ?

Voor de gebouwen gelegen in het Brussels Gewest :
Ministerie van Financiën - Registratiebureau
Regentschapsstraat 54 - 1000 Brussel
Tel. : 02/510.96.50 van 8.00 tot 12.00 uur
U hoeft niet perse te plaatse te gaan. De registratie kan u via internet, mail of post.

Voor meer info:

www.minfin.fgov.be

Uw rechten worden niet gerespecteerd? U stelt zich vragen? Informeer u bij gespecialiseerde diensten. U vindt hun adressen op onze site <http://www.guidecass.be/?LANG=nl>

Bronnen : "De huurwet - editie 2007" uitgegeven door de Federale Overheidsdienst Justitie (beschikbaar op hun site www.just.fgov.be) en www.notaire.be



RELIGIONS

Se connaître pour se respecter... en musique !

C'est bien connu : la musique adoucit les mœurs mais ce 27 novembre, elle permettra aussi de réunir différentes religions grâce à un grand concert multiculturel réunissant les groupes Al-Forkane, Krupnik et la Chorale Africaine de Bruxelles.

Outre ce concert, de nombreuses initiatives sont menées à Schaerbeek depuis plusieurs années, afin d'encourager un dialogue entre religions et philosophies.

Le but recherché, au-delà de la connaissance de l'autre et de sa singularité religieuse ou philosophique, est bien de faire passer un message de respect et de tolérance : «LA HAINE, nous disons NON !».

A cet égard, la commune soutient des initiatives privées telles que des repas conviviaux, des ren-

contres, des visites-découvertes de lieux de culte (Synagogue Sépharade de la rue du Pavillon, Mosquée de la chaussée d'Haecht...). Un autre aspect de ce dialogue permet de se retrouver autour de l'organisation d'un concert multiculturel axé, par exemple, sur des moments importants pour de nombreux habitants tels que le Noël Chrétien, la fête de l'Aïd ou la fête de la Lumière, Hanoukah.

Etienne Noël, Echevin des cultes précise : *L'objectif n'est, bien entendu, pas de susciter un quelconque prosélytisme religieux ou philosophique ! Rappelons que la commune se doit de rester neutre et de reconnaître le pluralisme. Par contre notre volonté est d'encourager toutes les démarches d'ouverture d'esprit et de liberté des convictions sachant que la liberté des uns s'arrête où commence la liberté des autres. Et cette convivialité, nous devons l'enseigner aux jeunes générations pour qu'elles y puisent la source de leur épanouissement.*

Info :

Concert, le jeudi 27 novembre 2008 à 19h30 à l'Institut Notre-Dame de la Paix-Collège Roi Baudouin, entrée rue du Radium 5 à 1030 Schaerbeek.
Info : 02 244 70 02.

GODSDIENSTEN

Elkaar kennen en respecteren

Sinds enkele jaren vindt in Schaerbeek een dialoog plaats tussen verschillende godsdiensten en filosofische strekkingen. Dit wordt sterk aangemoedigd door het College en vooral door schepen van Erediensten Etienne Noël.

"Een tegen haat" is een boodschap die regelmatig op de muren verschijnt.

Of het nu gaat om een gezellige maaltijd, een samenkomst, een bezoek aan een eredienstplaats of een multicultureel concert, de bedoeling is steeds dezelfde: elkaar respecteren en samenkomen zonder bekeringsijver. De gemeente blijft neutraal en erkent het pluralisme. De vrijheid van de één stopt daar waar die van de ander begint. En deze gezelligheid willen wij doorgeven aan de jonge generaties.

Op donderdag 27 november 2008 om 19u30, vindt een multicultureel concert plaats in de school Institut Notre Dame de la Paix - Collège Roi Baudouin, ingang Radiumstraat 5 te 1030 Schaerbeek.

Dit concert kan rekenen op de medewerking van Al-Forkane en Krupnik groepen en van het Afrikaans Koor van Brussel.

Infos :

02 244 70 02



LES CONTRÔLEURS DE L'URBANISME

ou comment assurer un cadre de vie de qualité aux Schaerbeekois

La cellule contrôle du service de l'urbanisme est composée de six contrôleurs. Leur premier atout : avoir une formation technique et administrative qui leur permet de vérifier la mise en application de la législation urbanistique. Leur travail est de faire respecter les réglementations urbanistiques afin que Schaerbeek reste agréable pour tous, dans le respect de chacun. Ils veillent à préserver la qualité patrimoniale et urbanistique qui fait la richesse de Schaerbeek. Mais surtout, ils permettent que les notions abstraites de «bon aménagement des lieux» et «qualité de vie» ne restent pas de vains mots mais deviennent une réalité au quotidien !

© Bus Bavard



Qui sont et que font les contrôleurs de l'urbanisme ?

Les missions de la cellule sont multiples et variées :

- **Accueil au public, renseignements et consultation des archives :** durant les permanences du guichet de l'urbanisme, nos agents sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions d'ordre urbanistique mais aussi pour réceptionner vos demandes de permis d'urbanisme. Ils peuvent vous informer sur les réglementations en vigueur, les procédures, ...
- **Suivi des permis d'urbanisme :** quand un permis d'urbanisme a été délivré, les contrôleurs prennent contact avec le demandeur afin de vérifier la bonne exécution du permis. Cette vérification peut avoir lieu pendant et/ou après l'exécution des travaux. Ils effectuent un contrôle strict des travaux et vérifient que ceux-ci respectent les plans accordés. Lorsque les travaux ne sont pas exécutés conformément au permis, des mesures sont prises : un procès-verbal est établi et transmis au Parquet. Au pire, une mise sous scellés peut être envisagée.
- **Constats d'infractions :** suite à une plainte ou lors de visites sur le terrain, nos agents sont amenés à intervenir et à dresser un procès-verbal lorsqu'ils constatent des travaux en infraction. Les procès verbaux sont alors transmis au Parquet pour suite. Si les travaux sont en cours, un ordre d'interruption des travaux peut être donné. Dans certains cas, les lieux où l'infraction a été constatée sont mis sous scellés...
- **Arrêtés du Bourgmestre :** lorsqu'une situation pourrait menacer la sécurité publique, les agents de la cellule contrôle sont amenés à prendre des mesures d'urgence pour écarter le danger. Cela se concrétise par le placement, à charge du proprié-

taire, de barrières nadar afin de sécuriser les lieux et par la prise d'un arrêté du Bourgmestre obligeant le propriétaire à réagir dans les plus brefs délais. Si celui-ci ne réagit pas dans le délai imparti, des travaux d'office peuvent être réalisés, aux frais du propriétaire;

- En plus des missions principales citées ci-dessus, la cellule contrôle prend en charge différentes missions telles que la confirmation d'affectation ou du nombre de logements dans un immeuble, l'établissement des rapports techniques pour la délivrance d'attestations du nombre de logements, etc.

Cécile Jodogne, Echevine de l'urbanisme et bourgmestre f.f. «Pour une grande commune comme Schaerbeek, qui compte plus de 20.000 immeubles, toutes les opérations menées par la cellule contrôle représentent un travail considérable ! C'est aussi une mission difficile dont les contrôleurs se chargent avec conscience professionnelle et souci d'équité.»



Vous souhaitez rénover votre logement ou habitation ?

L'équipe du Conseil en Rénovation au sein de l'asbl RenovaS répond à vos questions en matière de rénovation, primes, etc.

Conseil en rénovation

Place Colignon 41 - 1030 Schaerbeek

T 02 215 85 16 - info@renovas.be - www.renovas.be



Horaires de la permanence

Du lundi au vendredi de 9h à 13h
Le jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE ! (...quelques exemples d'infractions fréquemment rencontrées)

■ ON N'HABITE PAS DANS UNE CAVE !

Un propriétaire a divisé un immeuble en plusieurs logements sans permis, ou a réalisé plus de logements que ce qui lui a été autorisé par un permis d'urbanisme. Une partie ou tous les logements ne sont pas conformes : certains se trouvent en cave ou dans les greniers, n'offrent pas le minimum de confort requis (pas d'éclairage naturel, pas d'aération, hauteur sous plafond insuffisante, etc.).

Un procès verbal a été dressé par nos agents et deux des logements ont déjà été mis sous scellés. En cas de bris de scellés, le propriétaire risque des poursuites judiciaires.

Autre exemple : un ancien commerce a été transformé en appartement sans permis d'urbanisme. La qualité du logement créé est médiocre. Suite à une visite de contrôle, un procès verbal a été dressé et une procédure a été lancée pour déclarer le logement inhabitable.



■ PAS DE TERRASSE DE CAFÉ DANS LES JARDINS !

Le propriétaire d'un débit de boisson décide d'étendre son commerce dans le jardin de son immeuble et de transformer cet espace en terrasse commerciale. Il change, de ce fait, l'affectation du jardin et perturbe la tranquillité de l'îlot.

Un procès verbal a été dressé à charge du propriétaire et des scellés ont été apposés qui devaient empêcher l'accès à cette terrasse. Les scellés ont été brisés. Un constat de bris de scellés est transmis au Parquet pour poursuites judiciaires.

■ MODIFICATIONS DES PLANS : ÉVITEZ DE PERDRE DE L'ARGENT

Une demande de permis d'urbanisme a été introduite pour la transformation d'un immeuble. Pendant la procédure de demande de permis, des plans modifiés ont été demandés au propriétaire afin de respecter certaines conditions. Au moment de la mise en œuvre, les travaux sont réalisés sans respecter ces conditions. Le chantier est alors interrompu et seuls les travaux permettant la conservation du bâtiment sont autorisés. Un procès verbal est dressé et est transmis au Parquet pour suite. Le demandeur a la possibilité soit de se conformer au permis délivré et donc de faire marche arrière, soit d'essayer malgré tout



de régulariser la situation en introduisant une nouvelle demande de permis... Outre qu'il n'a aucune certitude de voir son permis accordé, il aura en plus, perdu énormément de temps et d'argent dans ce chantier !

■ VOUS VOULEZ AGRANDIR ? PARFAIT ! MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT...

Régulièrement, les contrôleurs constatent des annexes construites sans permis sur un ou plusieurs niveaux. Dans un cas rencontré, des annexes ont été construites sur trois niveaux sans permis d'urbanisme. Suite au constat, un procès verbal a été dressé et ces annexes ont été mises sous scellés. Le contrevenant a introduit une demande de permis pour tenter de régulariser la situation. A l'issue de la procédure, la construction d'annexes a été autorisée sur deux niveaux mais le troisième a dû être démoli.

■ MA FAÇADE M'APPARTIENT ! OUI, MAIS...

Attention aux modifications des éléments de la façade (loggias, baies, vitrines, châssis,...) ! Un cas type est la modification des châssis sans permis. Dans de nombreux cas, de beaux châssis anciens sont enlevés et remplacés par des châssis ne respectant pas les divisions d'origine. Régulièrement, la cellule contrôle constate ces faits pendant le changement des châssis et inter-

rompt immédiatement les travaux, en tolérant toutefois la fermeture des baies ouvertes.

De même, le placement d'antennes paraboliques en façade-avant d'un immeuble est interdit. Après une procédure d'information et de mise en demeure, l'antenne parabolique qui n'a pas encore été enlevée par son propriétaire, est enlevée à ses frais. ■

Renseignements pratiques

Le guichet de l'urbanisme (bureau 1.14 de l'hôtel communal) est ouvert au public tous les jours de la semaine de 9 à 12 h.

Consultation des archives : tous les mardis et jeudis entre 9h30 et 12h. Malheureusement certaines archives ont disparu : renseignez-vous au 02/244.71.50

Vous trouverez plus d'informations ainsi que des formulaires types de demande sur le site de la Commune (www.schaerbeek.be - rubrique urbanisme dans l'onglet administration)

Déposer une plainte ?

Par écrit au guichet ou par mail à l'adresse: urbanisme@schaerbeek.irisnet.be

Pour toute question, vous pouvez contacter le 02/244.71.50

Un renseignement préalable vaut mieux que de gros soucis et difficultés par la suite !
Prenez le temps de vous renseigner avant d'entreprendre des travaux !

DE CONTROLEURS VAN STEDENBOUW

Voor een kwalitatieve leefomgeving

Wie zijn en wat doen de controleurs van stedenbouw ?

De cel controle van de dienst stedenbouw bestaat uit 6 personen met een technische en administratieve vorming die hun toelaat de toepassing van de stedenbouwkundige regelgeving na te gaan. Hun werk bestaat uit het doen naleven van de stedenbouwkundige reglementeringen opdat Schaarbeek voor iedereen aangenaam blijft met respect van eenieder. Zij waken over het behoud van de stedenbouwkundige en patrimoniale kwaliteit die de rijkdom van Schaarbeek uitmaakt. Zij maken het mogelijk dat begrippen als «goede ruimtelijke ordening» en «leefkwaliteit» geen loze begrippen blijven, maar een dagelijkse realiteit !

De opdrachten van de cel zijn veelvuldig en verscheiden:

- Onthaal van het publiek, inlichtingen en raadpleging van de archieven
- Opvolging van de stedenbouwkundige vergunningen
- Vaststelling van overtredingen
- Burgemeesterbesluiten
- Bovenop de vorenvermelde hoofdtaken, is de cel controle ook belast met andere taken zoals de bevestiging van de bestemming of het aantal woningen in een gebouw, de opmaak van technische verslagen voor de aflevering van attesten van voldoende huisvesting, enz.

Vraag raad aan de dienst Stedenbouw voor :

- De opdeling van woningen
- Bestemmingsveranderingen van het binnenterrein
- Wijzigingen van bouwplannen
- De bouw van bijgebouwen en volumenwijzigingen
- Wijzigingen van gevelelementen
- De plaatsing van paraboolantennes



Nuttige inlichtingen

Het loket stedenbouw (bureau 1.14 op het Gemeentehuis) is open voor het publiek elke weekdag van 9 tot 12u.
Raadpleging van de archieven: elke dinsdag en donderdag van 9u30 tot 12u. Jammer genoeg zijn bepaalde archieven verdwenen: informeer u op het nr. 02/244.71.50

U zal meer inlichtingen, alsook de aanvraagformulieren vinden op de website van de gemeente www.schaerbeek.be (rubriek stedenbouw in het venster uw administratie)

Een klacht indienen ?

Schriftelijk aan het loket of per mail op het adres urbanisme@schaerbeek.irisnet.be
Voor elke vraag, kan u terecht op het nr. 02/244.71.50

Zich op voorhand informeren voorkomt grote zorgen en moeilijkheden nadien !
Neem de tijd om u te informeren alvorens werken aan te vatten !



U wenst uw woning of woongebouw te renoveren ?

Het team van de Renovatieraad binnen de vzw RenovaS antwoordt op al uw vragen betreffende renovatie, premies, enz.

Renovatieraad
Colignonplein 41 - 1030 Schaarbeek
T 02 215 85 16 - info@renovas.be - www.renovas.be



Openingsuren
Van maandag tot vrijdag van 9u tot 13u
Donderdag van 9u tot 13u en van 14u tot 18u



PHOTOGRAPHIE

Michel Dusariez : *People in Motion*

Après une carrière professionnelle dans l'optique oculaire et son enseignement, Michel Dusariez, autodidacte dans les domaines de la photographie et de la mécanique, consacre depuis 1970, tout son temps à des recherches d'images photographiques nouvelles et étonnantes.



Des images ayant uniquement pour origine des prises de vues argentiques, sans truccages ou manipulations informatiques. En 2007, dans le cadre d'un projet Anim'action, il mène au cœur de l'Ecole n°1 de la rue Josaphat, un atelier d'initiation à la photographie, ayant pour but de sensibiliser les jeunes, à chaque étape du travail de photographe.

L'exposition de Michel Dusariez tente de présenter un aperçu le plus complet possible de tous les aspects de ses activités photographiques.

C'est l'occasion de retrouver ou découvrir ses vues panoramiques prises de par le monde, mais également des images nouvelles issues de ses recherches et expérimentations, principalement la série **People in Motion**.

People in Motion est un hommage à Marey, précurseur de la Chronophotographie. Celle-ci permet de décomposer le mouvement, de l'écrire dans le temps, sans utiliser les techniques modernes des effets spéciaux qu'offre l'informatique. ■

**Exposition du 21/11/2008
au 19/12/2008**

Vernissage le 20/11/2008

Hôtel Communal de Schaerbeek,
Place Colignon

Du lundi au vendredi : 09 > 13 h

Jeudi: 09 > 19 h

Infos : 02/240 34 99

www.culture1030ecoles.be

Site de Michel Dusariez :

<http://www.pano360.org/>

<http://www.pano360.org/underwater>

SAINT NICOLAS

Le grand saint bientôt de retour à Schaerbeek...

St-Nicolas a un programme chargé à Schaerbeek, le samedi 6 décembre... Il devra peut-être faire appel à ses aides !

Il est notamment l'invité d'Etienne Noël, échevin des classes moyennes et de plusieurs quartiers commerçants avec leurs Atrium.

Dans son agenda, le Père Fouettard a noté :

- Un passage à Helmet, de 10 à 18h, avec âne et fanfare, et une séance de grimage pour les enfants.
- Un autre au Rond-Point Bremer, de 14 à 16h, avec une distribution de chocolat chaud et de bonbons.

Et son cousin Nasreddin passera quant à lui, de 11 à 14h, rue de Brabant avec son âne et ses paniers remplis de friandises pour tous les enfants, à l'occasion de la journée des commerçants. ■

A COLORIER ET À RENVOYER au service des Classes Moyennes, à l'attention de Mr Noël, échevin, Hôtel Communal pl. Colignon 1, 1030 Bruxelles.
10 dessins seront tirés au sort.
Les 10 gagnants recevront une bande dessinée.

SINTERKLAAS



De grote Sint weldra terug in Schaarbeek

Sinterklaas heeft een volgeboekt programma voor Schaarbeek op zaterdag 6 december, en zal misschien aan zijn medewerkers een beetje hulp vragen!

Hij is vooral de gast van Etienne Noël, schepen van Middenstand en van verschillende handelswijken met hun Atrium. In de agenda, heeft Zwarte Piet genoteerd:

- Een doortocht door Helmet, van 10 tot 18u, met ezel, fanfarekorps en een grimstand voor de kinderen.
- Een tweede tocht langs het Bremerplein, van 14 tot 16u, met warme chocolademelk en snoepjes.

En neef Nasreddin doet, ter gelegenheid van de dag van de handelaars, tussen 11 en 14u de Brabantstraat aan met zijn ezel en goedgevulde manden vol snoep voor alle kinderen. ■

OM TE KLEUREN EN TERUG TE STUREN naar de Dienst Middenstand, ter attentie van de Schepen Etienne Noël, Gemeentehuis, Colignonplein 1030 Brussel. 10 tekeningen zullen uitgeloot worden, en de 10 winnaars zullen een stripverhaal krijgen.

PATRIMOINE

Des ballades sur le net... ou *comment découvrir Schaerbeek autrement !*

Trois nouvelles promenades sont à télécharger sur le site communal, trois nouvelles façons de voir la commune !

Depuis un an, Schaerbeek a initié une série de promenades destinées à faire découvrir la commune. Partant de la Maison Autrique, elles se sont progressivement enrichies de différents quartiers. Mais avec, toujours, la même volonté d'être accessibles au plus grand nombre grâce à un propos léger et un ton enjoué! Geneviève Van Tichelen, guide habituelle de la Maison Autrique : *Je suis guide depuis une dizaine d'années à Bruxelles et j'ai la chance de travailler au sein de la Maison Autrique.*

Dès son ouverture au public, nous nous sommes rendus compte qu'elle pouvait être un point de départ pour découvrir le périmètre autour. C'est pourquoi, les premières ballades se sont déroulées le long de l'Avenue Louis Bertrand.

Des promenades qui font des petits !

Le programme des promenades s'est rapidement étoffé ! La place de la Reine, les alentours de l'Hôtel communal, la Maison Autrique et l'avenue Louis Bertrand ont été rejoints par trois nouvelles promenades : la place des Bienfaiteurs et alentours, de la place Princesse Elisabeth au Boulevard Lambertmont et de l'avenue de Roodebeek à la place Dailly. Les lieux changent mais le ton reste le même. Geneviève Van Tichelen : *on n'avait pas envie d'une promenade genre « historien de l'art » mais plutôt de quelque chose de dynamique qui puisse inclure des anecdotes, des petites histoires. Il fallait qu'il y ait du rythme ! On y parle d'architecture mais aussi de folklore car tous deux font partie de la vie de tous les jours. Le tout, sur un ton enjoué qui ne se prend pas au sérieux.*

Déjà, l'été passé...

Des ballades avaient été lancées par Cécile Jodogne, Echevine de l'Urbanisme.

C'est ainsi qu'entre le 10 juillet et le 15 septembre, de véritables visites guidées ont eu lieu en semaine et le week-end dans différents quartiers schaarbeekois. Les ballades à télécharger répondent plutôt à une démarche différente.

Geneviève Van Tichelen : *tout d'abord, les gens se promènent seul avec un « guide-papier » mais ensuite, le contenu de la ballade est différent : plutôt que de leur fournir un descriptif de façade, on va évoquer les habitants de la maison, on tentera de donner des petites touches de vie. C'est plutôt un complément aux autres ballades qui ont été lancées cet été par l'Echevine ! Mais que l'on choisisse un type de ballade ou l'autre, c'est toujours du bonheur au rendez-vous car Schaerbeek est très riche architecturalement : on peut parler d'art nouveau, de folklore, des constructions des années 60, du 19^{ème} siècle ... tout a été extrêmement bien préservé dans son urbanisation.*

SIX CIRCUITS ET UN PARCOURS LUDIQUE DESTINÉ AUX ENFANTS :

à télécharger et imprimer sur le site communal www.schaerbeek.irisnet.be

Pour obtenir une version imprimée : merci de nous écrire avec vos coordonnées ou de nous téléphoner (02/244.70.28) cjodogne@schaerbeek.irisnet.be



Promenez-vous à Schaerbeek via le site communal !

Six circuits et un parcours ludique destiné aux enfants : à télécharger et imprimer sur le site communal www.schaerbeek.irisnet.be

Les classiques :

- La place de la Reine
- Les alentours de l'Hôtel communal
- La Maison Autrique et l'avenue Louis Bertrand

Trois nouvelles promenades :

- La place des Bienfaiteurs et alentours
- De la place Princesse Elisabeth au Boulevard Lambertmont
- De l'avenue de Roodebeek à la place Dailly

Et un parcours ludique destiné aux plus jeunes sur l'avenue Louis Bertrand.



LES ENFANTS... TÉLÉCHARGEZ SANS LIMITE ...

...une promenade spécialement pour vous : l'avenue Louis Bertrand à découvrir de manière ludique !

Sous le titre «1001 façons d'embellir sa maison», le service de l'Urbanisme et du Patrimoine, en partenariat avec l'asbl Le Bus Bavard, propose un parcours joyeux destiné aux plus jeunes (idéalement les 8-12 ans). Disponible sur le site de la commune, vous pouvez le télécharger et l'imprimer avant de partir en balade avenue Louis Bertrand en famille ou en classe.

L'avenue assemble, avec beaucoup de grâce, un ensemble unique de maisons d'exception. Les questions du petit guide sont avant tout une invitation à observer la diversité des façades de cette avenue qui offre aux architectes l'occasion de rivaliser d'audace et d'imagination dans l'ornement. Les enfants vont de découvertes en découvertes. L'âne et la cerise font partie de la promenade. Après avoir admiré des sgraffites ou une étrange inscription, la date de construction d'une maison ou un animal en haut d'un pignon, le petit carnet les invitera à dessiner. Les courbes florales de l'Art Nouveau ou les façades au parfum de Moyen-Age inspireront peut-être de futurs architectes à imaginer la maison de leur rêve ! Belles découvertes !

www.schaerbeek.irisnet.be



EEN WANDELING VOOR DE KINDEREN/LEERLINGEN :

De Louis Bertrandlaan ontdekken op een speelse manier !

Onder de titel «1001 manieren om zijn huis te verfieren», stelt de dienst Stedenbouw en Erfgoed, in samenwerking met de vzw Le Bus Bavard, een leuk parcours voor de jongsten voor (ideaal tussen 8-12 jaar). Beschikbaar op de website van de gemeente, kan u ze opladen en afdrucken alvorens met de familie of de klas te vertrekken op wandeling in de Louis Bertrandlaan.

De laan verzamelt met veel gratie een uniek geheel van uitzonderlijke woningen. De vragen in de kleine gids nodigen vooral uit tot observatie van de diversiteit van de gevels van deze laan die aan de architecten de gelegenheid boden om te rivaliseren in durf en verbeelding in de versieringen. De kinderen gaan van ontdekking naar ontdekking. De ezel en de kers maken deel uit van de wandeling. Na sgraffiti's of een bizar opschrift, de bouwdatum van een gebouw of een dier hoog op een zijgevel te hebben bewonderd, nodigt het schriftje ze uit om te tekenen. De natuurvormen van de Art Nouveau of de gevels met een vleugje Middeleeuwen zullen misschien de toekomstige architecten inspireren om het huis van hun dromen te verbeelden ! Nog leuke ontdekkingen !

www.schaerbeek.irisnet.be

Ga wandelen in Schaarbeek via de gemeentelijke website!

Zes ontdekkingswandelingen en een speels parcours voor de kinderen: te vinden en af te drukken op de gemeentelijke website www.schaerbeek.irisnet.be

De klassiekers:

- De wijk van het Koninginneplein
- De omgeving van het Gemeentehuis
- Het Huis Autrique en de Louis Bertrandlaan

Drie nieuwe wandelingen:

- Het Weldoenersplein en omgeving
- Van het Prinses Elisabethplein tot de Lambertmontlaan
- Van de Roodebeeklaan tot het Daillyplein

En een speelse wandeling bestemd voor de jongeren op de Louis Bertrandlaan

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

26/11/08, 17/12/08

CONCERTS
Dimanche 23 novembre à 16h00

Concert de musique classique par **L'ENSEMBLE EVENTO** composé de jeunes musiciens. Organisé par l'asbl FORUM ARTIS. Au programme des œuvres de Frescobaldi, Telemann, CPE Bach, Vaughan-Williams. Ce concert aura lieu dans l'Église Épiphanie, 470b, rue de Genève, à Schaerbeek

De 9 € à 7,50 €.

Renseignements : 02 705 17 55.


28 novembre 2008
SWING DELERS

Os à Moëlle

Av. Emile Max, 153 - 1030 Bruxelles

Entrée: 10 €

Réservations : 02/240.34.99

cperetti@schaerbeek.irisnet.be

Dimanche 7 décembre 2008
LA CIGARETTE SANS CRAVATE

Ecole d'arts SASASA

Av. Maeterlinck, 2 - 1030 Bruxelles

Entrée: 25 € (concert 10 € - Brunch : 15 €)

Réservations : 0475/204.600

sandro@sasasa.be

Infos: 02/240.34.99
www.culture1030ecoles.be

A l'initiative de Georges Verzin,
Echevin de Culture et de l'Instruction
Publique. En collaboration avec la commune
de Saint-Josse-ten-Noode

LE CAVEAU DU MAX

Restaurant «Le Max», Victor Hugo / Emile

Max Corner, 1030-Brussels

+32 (0)2 733 17 88

Le buffet est ouvert à partir de 19h30

Les concerts débutent à 20h30

(le restaurant est ouvert dès 19 heures)

Judi 11 décembre 2008
**MICHEL MAINIL QUINTET FEAT.
D.J. LANDZAR**

Michel Mainil (saxophones ténor et soprano)
DJ Lanzar (scratching, turntablism, sound
effects), José Bedeur (basse électrique et
contrebasse), Alain Rochette (keyboards),
Antoine Cirri (drums, Kaos pad)

Entrée: 25 €

Réservations : 02/733.17.88

Judi 5 janvier 2009
OPUS SWING (FR)

Jazz manouche

Arno Lacarte (guitare), Pitou Weiss (guitare),

Dédé Pinel (contrebasse)

NOCTURNE DES MUSEES

Entrée : 2,50 € et € 1 jusqu'à 25 ans.
(sur réservation).

Info : www.brusselsmuseum.be ou
www.culture1030ecoles.be

27 novembre et 11 décembre
**MUSEE SCHAEERBEEKOIS DE LA
BIERE / SCHAARBEES BIERMUSEUM**

Avenue Louis Bertrandlaan 33-35.

Visites libres 17h > 22h

Visites guidées : 18h et 20h

Contes : 27/11 à 19h

Film : 11/12 En continu: La cueillette du houblon
et Le brassage de la bière.

Info : 02-215.01.78

EXPOSITIONS
Jusqu'au 11 décembre 2008
TRAJECTOIRES DE VIE

Photographies et témoignages de femmes réali-
sés et collectés par la photographe Francine
D'Hulst.

Hôtel de ville de Schaerbeek-Place Colignon.

Lundi-mardi-mercredi de 11h à 13h.

Jeudi de 11h à 19h. Accueil des groupes et

ateliers philosophiques : 02/242 68 68,

www.culture1030ecoles.be - www.mabiblio.be

©Francine D'Hulst - Portrait de Marianne

Du 14/11 au 19/12/08

GODELIEVE VANDAMME nous invite à
redécouvrir la Maison des Arts, son histoire, son
décor, et ses artisans. Elle interprète en grands
formats, les carreaux de Delft de la véranda et
transforme les saynettes bucoliques du XVIII^e en
paysages schaarbeekois contemporains.
www.culture1030ecoles.be

Du lundi au vendredi : 10 > 17h,

samedi : 14 > 18h. L'artiste sera présente le

samedi 06/12. Gratuit

Vendredi 12 décembre à 14h
**L'UN POUR L'AUTRE,
LES ÉCRIVAINS DESSINENT
BRUXELLES, TERRITOIRES
DE CONVERGENCES.**

Le service de la Culture vous propose une visite
guidée des deux nouvelles expositions du Musée
d'Ixelles. Merci de réserver.

Rendez-vous : Rue van Volsem 71 à 1050 Bxl

(5 minutes avant) PAF : 5 € (la visite guidée

est offerte par le service de la Culture)

Le nombre de places étant limité, la réservation

est obligatoire en téléphonant préalablement à

Anne-Cécile Maréchal au 02/240.34.99 à la

Maison des Arts. Paiement sur place.

www.culture1030ecoles.be© Photo Zoran Mikleusevic - André Breton,
L'œuf dans l'église ou Le Serpent, collage.
LITTÉRATURE
Vendredi 12 décembre 2008 à 19h
**CYCLE «L'AVENTURE DE
L'ÉCRITURE» AVEC SOPHIE BUYSE**

L'auteur de l'organiste, (Maëlström Ed.) sera
notre invitée sous le mot-clé Terre. Elle nous
parlera de son dernier livre à paraître, inspiré
d'un voyage au Pérou et d'une initiation chaman-
nique. Animation : Patricia Lehardy, journaliste.

Maison des Arts de Schaerbeek

Chaussée de Haecht, 147 - 1030 Schaerbeek.

Infos et réservation : 02.537.83.82

latelierdesmots@skynet.bewww.latelierdesmots.be
ENFANTS
Dimanche 7 décembre 2008 à 10h30
**BEBE BOUQUINE
BEBE SOURD BOUQUINE**

Maman, papa, grand-mère, grand-père, amis des
tout-petits. Venez écouter, regarder les histoires
racontées, chuchotées, chantées, signées...

A la bibliothèque communale de Helmet -

Chaussée de Helmet 272 - 1030 Bruxelles

Infos : 02/242.68.68

Gratuit. Pour les bambins de 0 à 4 ans

**Woensdag 26 novembre 2008
van 14u tot 15**

Ook tijdens de voorleesweek leest Bram
voor uit de boeken van **GERONIMO
STILTON** ! Een spannende namiddag voor
de allerkleinsten.

Info: Bibliotheek Schaerbeek,

Lambermontlaan 224 - 1030 Schaarbeek -

02 245 32 90

**Zaterdag 6 december 2008
om 10 u**

De leesclub buigt zich over **TIRZA VAN
ARNON GRUNBERG**, begeleiders zijn
Katlijn Sanctorum en Fatima Ualgasi.

Een abonnement kost 20€, enkel deze
bijeenkomst kost 5€, ontbijt inbegrepen.

Info: Bibliotheek Schaerbeek,

Lambermontlaan 224 - 1030 Schaerbeek

02 245 32 90

Zaterdag 6 december 2008 om 10 u

Jongerdanjedacht houdt een evaluatie - en
planningsvergadering. Iedereen is welkom
mits reservering

De Kriekelaar: 02 245 75 22

THEATER EN SINT
**Zaterdag 29 november 2008
om 14u30**

Marc Heijnen Sopacuwa speelt de familie-
voorstelling **"BOUGIE"** voor kinderen vanaf
4 jaar.

Voor jongere kinderen is er gratis opvang.
Na de voorstelling komen Sinterklaas en
Zwarte Piet op bezoek met voor elk kindje
een pakje.

Kinderfeest in De Kriekelaar,

Gallaitstraat 86 - 1030 Schaarbeek

Tickets: 4 euro (voorverkoop)

6 euro (aan de kassa)

Families met meer dan 2 kinderen

betalen 3 euro (voorverkoop)

en 5 euro (aan de kassa).

Reservaties en info: 02 245 75 22



"THE KID" de CHARLIE CHAPLIN Accompagné par l'ensemble Les Sons des Cinés

*Un ciné-concert de Noël pour revivre
le cinéma muet d'antan !*

Au vu du succès du cycle de projections de films muets accompagnés par l'ensemble Les Sons des Cinés en 2007, Georges Verzin, Echevin de la Culture de Schaerbeek, vous propose à nouveau la projection d'un classique du cinéma muet : à revivre ou à découvrir en famille !

Projection du film "The Kid" de Charlie Chaplin (1921)

L'histoire est celle d'une fille-mère qui abandonne son bébé, lequel est retrouvé et involontairement adopté par Charlot.

L'ensemble Les Sons des Cinés

Pendant la projection, les musiciens de l'ensemble «Les Sons des cinés», dirigés par Stéphane Orlando, joueront en direct devant l'écran. Sur un montage de compositions originales calées à l'image, les 9 musiciens renoueront avec la tradition de l'improvisation généralement dévolue aux pianistes au temps du cinéma muet. Isabel Biver introduira le film en le remplaçant dans son contexte et dans l'histoire du cinéma muet.

Georges VERZIN, Schepen van Cultuur (Fr) en Openbaar Onderwijs (Fr) heeft het genoegen U uit te nodigen aan het **ciné-concert van het ensemble Les Sons des Cinés.**

Projectie van de film : **"The Kid"
van Charlie Chaplin**

Artistieke directeur : Stéphane Orlando
Kinderen en volwassenen zijn welkom !

Info:

Dimanche – 14/12/2008 - 17h30

Hôtel communal - Place Colignon

Entrée: 9 € (7,5 €)

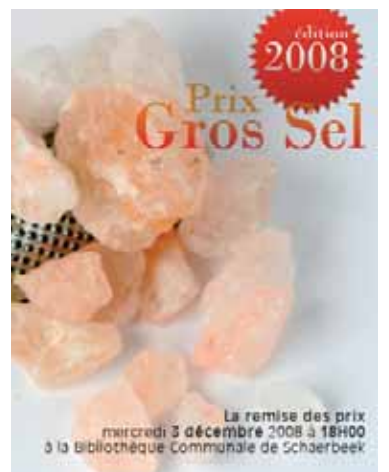
Réservation: 02/240.34.99

culture@schaerbeek.irisnet.be

www.culture1030ecoles.be

LE PRIX GROS SEL 2008

*Remise des prix
le mercredi
3 décembre 2008
à 18h00
Bibliothèque Mille
et Une pages
Place de la Reine I
1030 Schaerbeek*



En 2005, la plateforme de vente en ligne **Rezolibre.be** lance un nouveau prix littéraire : le Prix Gros Sel. Ce prix est proclamé le même jour que le Prix Victor Rossel, soit le premier mercredi du mois de décembre.

Pendant un an, les internautes votent sur le site web www.prix-grossel.pour des livres coups de cœur qui ont été oubliés par le système actuel du marché du livre mais pas par les lecteurs curieux qui refusent de lire ce qu'on les oblige à lire. Tous les genres et toutes les formes sont acceptés. Vous pouvez proposer des titres nouveaux ou anciens, d'auteurs inconnus ou plus connus, des livres publiés par des éditeurs, micro-éditeurs, petits éditeurs.... En 2008, le prix du Public est doté d'une somme de 1.000 € offerte par la Ministre de la culture de la Communauté Française de Belgique, Fadila Laanan.

GEZOCHT Monitoren en begeleiders voor kinderwerking Dada

*Wil je meehelpen ?
Of zelf workshops uitwerken ?
Bij Dada zijn er verschillende vacatures !*

Meer info bij Gerda of Ann:

*De Kriekelaar, Gallaitstraat 86 1030 Schaarbeek
T. 02 245 75 22 - E-mail: dekriekelaar@vgc.be*

Editeur responsable - Verantwoordelijke uitgever
Jean-Pierre Vantighem
Maison Communale - Gemeentehuis
Place Colignonplein - Schaerbeek 1030 Schaarbeek

Tél.: 02 244.75.11

www.schaerbeek.irisnet.be

Secrétariat de rédaction - Redactie secretariaat
Nathalie Toillon (02/244.72.38)
Email: ntoillon@schaerbeek.irisnet.be
Rédacteur en chef - Hoofdredacteur
Marc Weber

**INSERTION DE PUB
DANS LE SCHAERBEEK INFO
CONTACTEZ HERVÉ JOUFFROY
VLAN - 02 730.33.26**